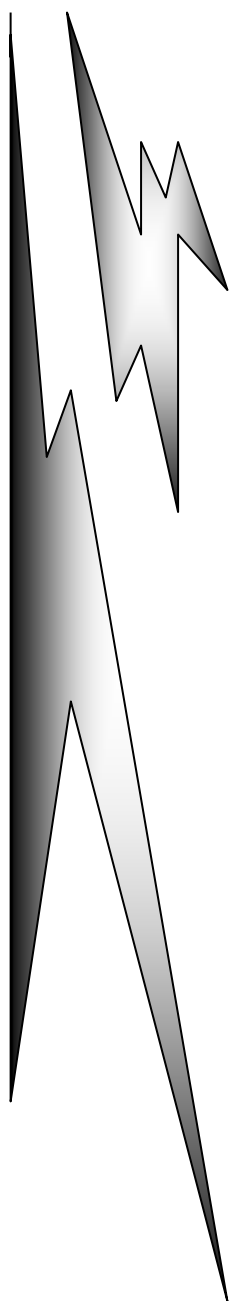


Bulletin d'Information Communal



JUILLET 2023

ISSN N° 1282-5765

Rédaction – Edition: Comité Consultatif de l'Information

Impression – Diffusion: Mairie CRUX LA VILLE 58330

INFO DE DERNIÈRE MINUTE...

Registre communal des personnes fragiles

Nous vous avons proposé il y a plusieurs années de vous inscrire sur un registre communal sur lequel nous recensons les personnes fragiles qui souhaitent que nous les contactions régulièrement lors des périodes de fortes chaleurs ou lorsque des évènements inhabituels se produisent (orages, coupure de courant ...)

Pour remettre à jour la liste des personnes qui souhaitent être inscrites sur ce registre nous vous remercions de prendre contact avec la mairie. Téléphone : 03.86.58.35.65

Container de la Croix Rouge

Nous vous rappelons qu'un container de la Croix Rouge est mis à votre disposition pour les dons de vêtements. Il est situé place de la Mémoire près de la bascule. Merci d'apporter du linge propre et sec et de le mettre dans des sacs plastiques.

Le container sera relevé régulièrement.



CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 avril 2023

Approbation du Compte Administratif 2022 de la Commune

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		76 065.04	69 233.77		69 233.77	76 065.04
Opérations de l'exercice	344 116.67	478 186.27	132 729.26	152 294.46	476 845.93	630 480.73
Totaux	344 116.67	554 251.31	201 963.03	152 294.46	546 079.70	706 545.77.
Résultat de clôture		210 134.64	49 668.57			160 466.07

Besoin de financement

49 668.57

Restes à réaliser

66 755.34

Besoin total de financement

116 423.91

116 423.91

Au compte 1068 (investissement) excédent de fonctionnement capitalisé.

93 710.73

Au compte 002 (fonctionnement) excédent de fonctionnement reporté

A la clôture de l'exercice 2022 l'excédent bénéficiaire de la Section d'Exploitation s'élève à 210 134.64€. Une somme de 116 423.91€ est affectée au compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés", le solde de 93 710.73€ sera reporté au compte 002 "excédent antérieur reporté" au budget primitif 2023.

Le Conseil municipal, approuve à l'unanimité les Comptes de Gestion 2022 de la Commune de Crux la Ville et du service des eaux présentés par le Service de Gestion Comptable de Nevers.



Approbation du Compte Administratif 2022 du Service des Eaux

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		46 581.85		100 145.36		146 727.21
Opérations de l'exercice	82 467.70	100 644.87	28 474.50	33 024.16	110 942.20	133 669.03
Totaux	82 467.70	147 226.72	28 474.50	133 169.52	110 942.20	280 396.24.
Résultat de clôture		64 759.02		104 695.02		169 454.04

104 695.02	Au compte 001 (invest;) excédent d'investissement reporté
64 759.02	Au compte 002 (excédent) excédent de fonctionnement reporté

A la clôture de l'exercice 2022, l'excédent bénéficiaire de la Section d'Exploitation s'élève à 64 759.02€. Le solde sera reporté au compte 002 "excédent antérieur reporté" au budget primitif 2023.

Approbation du Budget primitif 2023 de la Commune de Crux la Ville qui se résume ainsi :

En investissement :

Les recettes et les dépenses s'équilibrent à : 271 931.91€

En fonctionnement :

Les recettes et les dépenses s'équilibrent à : 571 819.73€

Vote des Taux des impôts directs locaux :

- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 30.67 %

- taxe d'habitation : 7.85 %

Approbation du Budget primitif 2023 du Service des Eaux de Crux la Ville qui se résume ainsi :

Les recettes et les dépenses s'équilibrent à : 121 141.02€ en investissement :

Les recettes et les dépenses s'équilibrent à : 158 048.02€ en fonctionnement

Tarifs Service des Eaux 2023

- Droit au branchement : Pas d'augmentation, il reste au tarif de 78.18€

- Prix du m³ : augmentation de 2% - de 0 à 500m³ : passe de 1.23€ à 1.25€ - plus de 500m³ : passe de 0.95€ à 0.97€

Adoption sur le prix et la qualité du Service d'eau potable pour l'année 2022

Le rapport sera mis en ligne sur le site [https:// www.services.eaufrance.fr/service/153901/2022](https://www.services.eaufrance.fr/service/153901/2022)



Forêt : le programme de travaux concerne le cloisonnement sylvicole et le dégagement manuel de plantation sur la parcelle 7.u, et le dégagement mécanique des régénérations naturelles sur les parcelles 17.u, 18.u, 19.u, 20.u pour un montant de 8 080.00€ H.T est approuvé

Prestation d'un délégué à la protection des données.

Depuis le 25 mai 2018, le règlement n°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à leur libre circulation (dit RGPD), impose la désignation d'un délégué à la protection des données (DPD) au sein des collectivités territoriales.

Dans le cadre de la mise en conformité avec la réglementation européenne, le conseil municipal décide de confier au SIEEEN les missions DPD.

Redevance d'occupation du Domaine Public pour les Télécommunications 2023 : 785.74€

Redevance d'occupation du Domaine Public pour les ouvrages d'électricité 2023 : 234€

Modification de la délibération du 11 janvier 2023 relative aux Baux de chasse avec les Sociétés de Chasse

Le maire informe le conseil municipal qu'un bail a été signé avec la Société Amicale des Chasseurs et Pêcheurs de Crux la Ville suite à la délibération prise le 11 janvier 2023.

Il avait été demandé aux différentes associations de chasse de fournir les abandons de droit de chasse et les accords de mutualisation avant le dépôt des plans de chasse à la Fédération de la Chasse de la Nièvre.

Tous ces documents ont été fournis par la chasse de M. Collot et la chasse de M. Coquille.

Le conseil municipal a été également informé, par courrier, lu au cours de la séance du 12 avril 2023, que la parcelle ZR 33 Buisson Bidoux, a été attribuée à la Société Amicale des Chasseurs et Pêcheurs de Crux la Ville en raison de déclaration d'abandon de droit de chasse inexacte.

Le conseil municipal a été informé, qu'il n'y avait pas d'accord de mutualisation entre la Société Amicale des Chasseurs et Pêcheurs de Crux la Ville et la chasse de M. Rollet sur les parcelles ZR 26, ZR 27, ZR 29, ZN 8 et que le plan de chasse de ces parcelles contiguës au Buisson Bidoux n'a pas été fourni.

En conséquence la parcelle du Buisson Bidoux ne peut être chassée au gros gibier, (selon la réglementation des 20 ha mise en place par la Fédération de la chasse de la Nièvre), ce qui occasionne des dégâts importants sur notre commune, en raison du nombre important de sangliers dans notre secteur et des dégâts qu'ils occasionnent aux agriculteurs. Cette situation est reconnue par le classement de la commune en "points noirs", selon l'arrêté préfectoral N° 58 2022 02 16 0002.

Par ailleurs la commune souhaite la mise en place de plans de chasse qui tiennent compte de la sécurité des chasseurs. Pour ce motif le conseil municipal remet en cause l'attribution de cette parcelle à la Société Amicale des Chasseurs et Pêcheurs de Crux la Ville, dénonce le bail établi qui devait entrer en vigueur au 1er septembre 2023 et décide de revoir l'attribution de certaines parcelles aux différentes associations et de réétudier la demande initiale de M. Coquille.

Le conseil municipal a voté et décidé à 9 voix pour et 1 abstention de dénoncer le bail existant et d'attribuer les parcelles suivantes :

- le Buisson Bidoux : ZR 33 : 5.08ha

- le Charponnier : E 900 : 80a 65ca et E 901 : 6ha 90a 60ca Total : 7ha 71a 25ca

- les Rêpes composées des parcelles : le Brugnon E 329 : 0ha 30a 40ca, et les Rêpes de F 27 à F 31 : 16ha79a 90ca
Total : 17ha 10a 30ca

- le Pré de la Chèvre : 6ha 81a ZR 25 :

à la chasse de M. Coquille sur la base de 20€ de l'ha à compter du 1/09/2023 et de les retirer à la Société Amicale des Chasseurs et Pêcheurs de Crux la Ville.

Renouvellement de la convention avec le cabinet vétérinaire de St Saulge en 2023 pour la prise en charge des animaux errants en dehors des heures d'ouverture de la fourrière.



DCE 2023

Demande de DCE (Dotation Cantonale d'Équipement) pour des travaux d'investissements 2023 qui s'élèvent à 149 678.52€ HT et se répartissent ainsi :

- Toiture église côté Nord, travaux supplémentaires : 6 040.50€
- Achat parcelle AB 106 : 5 500.00€
- Travaux Forêt communale 2023 : 8 080.00€
- Enfouissement réseaux électriques et téléphoniques : 43 620.00€
- Toiture bas église côté Nord et enduits : 36 449.60€ +36 644.00€
- Aménagements divers (puits, cuisine, basket) : 4 124.28€
- Débroussailleuse et souffleur : 1062.50€
- Miroir : 1 973.00€
- Mobilier école : 901.64€
- Columbarium : 5 283.00€

Camosine : Demande de subvention de 2000 € pour poursuivre les travaux de restauration de l'église (toiture et enduits côté Nord) dont le montant s'élève à 73 093.60€ HT.

Achat parcelle AB 106 - Le conseil municipal, à la majorité des voix obtenues, décide d'acheter la parcelle AB 106 en exonérant les vendeurs de procéder à l'étude géotechnique demandée par la loi Elan.

Révision des tarifs de location de la salle des fêtes

° Tarifs appliqués aux habitants de la commune:

- Location Grande salle et petite salle du samedi matin au dimanche soir : 200.00€
- Location Vin d'honneur : 100€ hors week-end

° Tarifs appliqués aux particuliers ou sociétés extérieurs au village:

- Location Grande salle et petite salle du samedi matin au dimanche soir : 350.00€
- Location Vin d'honneur : 150€ hors week-end

Un chèque de caution de 300.00€ est demandé pour la réservation de la salle.

Un chèque de caution de 150.00€ est demandé pour le tri sélectif des ordures ménagères.

Une participation de 50€ pour le chauffage sera facturée durant la période du 15 octobre au 15 avril pour un week-end de location, la participation sera de 25€ pour une location pour vin d'honneur.

Révision des tarifs des concessions au cimetière et des cases dans le site cinéraire

Tarifs des concessions dans le cimetière :

- concession cinquantenaire : 300€
- concession perpétuelle : 500€

Tarifs des cases pour le site cinéraire :

- 450€ pour 15 ans
- 600€ pour 30 ans.

Acceptation de la délégation du Droit de préemption Urbain instauré par la CCACN.

Application de la fongibilité des crédits

Suite à l'adoption de la nomenclature M57, considérant que l'instruction comptable et budgétaire M57 permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle autorise le conseil municipal à déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L.5217-10-6 du CGCT). Dans ce cas, le Maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'application de la fongibilité des crédits tel qu'énoncée ci-dessus dans le cadre de l'instruction comptable et budgétaire M57.



CONSEILS MUNICIPAUX

Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques dans le bourg : Demande de Fonds de concours pour l'enfouissement des réseaux électriques et demande de DETR pour l'ensemble des travaux - Modification de la délibération du 11 janvier 2023

Le montant total des travaux d'enfouissement des réseaux s'élève à : 72 350.00€

Le conseil municipal décide de déposer une demande DETR de 40% pour réaliser ce projet

Plan de financement prévisionnel HT :

Dépenses :

Enfouissement lignes électriques : 49 550.00€

Enfouissement lignes téléphoniques : 22 800.00€

Coût total HT : 72 350.00€

Recettes :

Participation SIEEEN : 28 730.00€

DETR sollicitée 40% : 28 940.00€

Autofinancement : 14 680.00€

Recettes Totales HT : 72 350.00€.

-0-

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Avant la séance du Conseil Municipal **le 9 juin à 19H**, les conseillers municipaux étaient réunis pour procéder à l'**élection du délégué et des suppléants pour les élections sénatoriales**

Délégué : M. Gatignol Jean-Marie est élu au 1^{er} tour de scrutin à 9 voix sur dix

Suppléants : Sont élus au 1^{er} tour de scrutin : M. Galin Vincent à 10 voix sur 10; Mme Joly Janine à 9 voix sur 10
M. Francis Leblanc à 9 voix sur 10.

COMPTE RENDU SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023 À 19H15

Baux de chasse

Des courriers des chasseurs sont parvenus en mairie suite aux décisions prises par le conseil municipal les 11 janvier et 12 avril 2023, les groupes de chasseurs ayant demandé de revoir ce qui avait été décidé.

Après des échanges entre les différents locataires et le conseil municipal il a été convenu de conserver l'attribution des parcelles données en location lors du précédent conseil municipal. Cependant la société amicale des chasseurs et pêcheurs de Crux la Ville a indiqué avoir fait un gros effort pour trouver un arrangement qui soit accepté de tous, mais qu'elle demandait à dénoncer le bail signé suite à la délibération du 11 janvier 2023 et à en signer un nouveau dans lequel serait retirée la phrase « ces accords seront résiliables réciproquement par le locataire ou la commune après un avertissement écrit un an à l'avance » de l'article 10. Cette demande sera prise en compte et un nouveau bail signé.

Personnel communal

Le conseil s'interroge sur le nombre de postes d'agents techniques nécessaires pour répondre au mieux aux besoins de la commune.

Il semblerait qu'un poste d'agent technique à 17h30 en complément d'un poste à plein temps suffirait.

Selon les informations reçues, la compétence du réseau d'eau risque d'être retirée à la commune en 2026, nous attendons des données plus précises pour savoir comment nous devons nous organiser. En attendant nous réfléchissons aux travaux qui pourraient être effectués pour améliorer le réseau avant cette échéance.



Comme le contrat à durée déterminée conclu avec Flavien Bondoux il y a un an s'achève en juin, le conseil municipal décide de créer un poste d'agent technique à mi-temps dont l'activité, selon les saisons, se répartira sur l'entretien des espaces verts, celui des bâtiments communaux et la surveillance du réseau d'eau.

En attendant de pouvoir recruter un agent à mi-temps, et afin de faire la publicité réglementaire de vacance de poste, le conseil municipal décide de prendre une délibération pour pouvoir procéder au recrutement d'un contractuel à mi-temps pour accroissement temporaire d'activité.

Agence postale

Par ailleurs, suite au départ de Sylvie Simonet l'agence postale est momentanément fermée. Flavien Bondoux, intéressé par le poste a postulé auprès de la communauté de communes pour un poste à mi-temps; l'ouverture a eu lieu le mardi 20 juin 2023.

Secrétariat de mairie : Dans le numéro d'infos Crux du mois de mars 2023 il était indiqué que la secrétaire de mairie prendrait sa retraite début 2024 et que les personnes de la commune intéressées devaient le faire savoir. La seule personne du village qui ait proposé sa candidature à ce poste en présentant son CV est Céline Gauge. Elle pourra participer à une formation mise en place en collaboration entre les mairies d'accueil, le CNFPT et le Centre de Gestion de la Nièvre pour effectuer des stages entre septembre et décembre 2023. Ces stages se dérouleront sur 200 heures en mairie et sur 200 heures en centre de formation. A la suite de ces stages les personnes formées pourront proposer leurs candidatures dans les mairies disposant de postes à pourvoir.

Une convention avec le syndicat mixte du parc Naturel régional du Morvan sera signée pour engager des travaux de **restauration de la continuité écologique du Guégnault**. Les travaux consistent à restaurer la continuité écologique sur le ruisseau du Guégnault lors de son passage à Crux la Ville avec l'effacement du seuil afin de restaurer la rivière sur un linéaire important et participer à la restauration des habitats et de la qualité de l'eau.

Référent déontologue : La loi dite « 3DS » du 21 février 2022 et un de ses décrets d'application paru au Journal officiel du 7 décembre 2022 prévoient que chaque élu local devra être en mesure de pouvoir consulter un référent déontologue chargé de « **lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques** consacrés par la charte de l'élu local inscrite depuis 2015 à l'article L.111-1-1 du code général des collectivités territoriales ». Face à cette obligation, et pour répondre à cette réglementation, le conseil municipal prend une délibération portant désignation du référent déontologue des élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le centre de gestion de la Nièvre.

Avenant au contrat du cabinet infirmier. Suite au départ de l'infirmière Christelle MOUNIN, qui a cessé son activité au cabinet de Crux la Ville pour des raisons familiales au 31 mai 2023, un avenant au contrat de location qui était établi avec Mme Monsarat et Mme Mounin sera signé, selon les mêmes conditions que précédemment au nom de Mme Cécile MONSARAT à compter du 1^{er} juin 2023.

M. Tony Rochard, infirmier remplaçant, assure les remplacements de Mme Monsarat lors de ses congés.

Une demande **de banc** a été faite pour le lieu-dit les Serrées sur le point le plus haut du lieu-dit qui bénéficie d'une belle vue. Le conseil municipal rappelle qu'un banc a déjà été installé près de la fontaine sur ce lieu-dit et refuse l'installation d'un deuxième banc.

Expertise pour nuisances sonores : En raison de plaintes pour nuisances sonores engendrées par l'utilisation de jets skis sur l'étang d'Aron, un arrêté limitant leur utilisation avait été pris en mars 2022. Suite au procès-verbal fait par un huissier de justice et à la demande de l'avocat de l'association qui indiquait que d'après le Procès-verbal établi l'activité n'engendrait pas de nuisances sonores, l'arrêté a été retiré le 29 novembre 2022. Ce retrait a fait l'objet d'un recours au Tribunal administratif de Dijon. L'avocate qui représente la commune conseille de faire faire une expertise pour évaluer la situation.

Nous attendons les devis des entreprises spécialisées pour décider si cette procédure est engagée.



CONSEILS MUNICIPAUX

Décisions modificatives : Pour poursuivre certains aménagements au Merle (pose de barrières) un virement de crédit sur l'opération aménagements du Merle est nécessaire

Compte 615221 Entretien réparation de bâtiments : - 2 500€

Compte 2131 opération 305:aménagements Merle : + 2 500€

ONF : Étude d'une vente de bois sur les parcelles 8, 9, 10, 11

Les chênes dépérissent sur ces parcelles. Il a été demandé à l'ONF d'étudier l'intérêt de couper des grumes sur ces parcelles.

Tarifs de location de la salle des fêtes : le conseil municipal précise que le tarif de location « habitants de Crux la Ville » s'applique aux habitants en résidence principale ou en résidence secondaire, et non aux propriétaires d'une parcelle communale.

Informations diverses:

École : l'ouverture d'une deuxième classe à la rentrée est officielle.

Campings cars : demande de devis pour un portique.

Réserve d'eau : dans le cadre de la protection de la forêt contre l'incendie et pour sa reconstruction et son développement durable, faire des demandes d'aides à **la Fondation du Patrimoine** et à **la Fondation Fransylva**, pour créer une réserve d'eau qui pourrait bénéficier aux sapeurs-pompiers pour la préservation des massifs forestiers et aux agriculteurs pour abreuver le bétail.

-0-

RESTRICTIONS D'EAU

Par arrêté préfectoral du 7 juin 2023 certains usages de l'eau sont limités. Pour les particuliers il est interdit de remplir



les piscines privées (sauf remise à niveau) et de laver les voitures; l'arrosage y compris du potager est interdit de 8h à 20h; enfin le nettoyage des façades, toitures, trottoirs et autres surfaces est proscrit.

ANALYSE DE L'EAU DE BAINNADE DE L'ÉTANG DU MERLE

L'analyse a été pratiquée le 15 juin dernier par un technicien du laboratoire Carso (pour l'ARS). Le prélèvement a été qualifié de "bon".



Conclusion;" l'eau est conforme aux exigences de qualité fixées par l'article D-1332-25 du code de la santé publique".



RÈGLEMENTATION SUR LE FEU. RAPPEL.

Il est interdit de brûler les déchets verts à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin.

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment).

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie en respectant les règles.

La personne qui brûle des déchets verts peut avoir à payer une amende de 450 € maximum.



TENIR SON CHIEN EN LAISSE

En raison des attaques de moutons par des chiens et pour le respect des promeneurs, **il est rappelé que les chiens domestiques doivent être impérativement tenus en laisse** (arrêté municipal permanent n°06-2021).

Les chiens d'attaque, de défense et de garde sont à déclarer en mairie ; ils doivent être tenus en laisse par une personne majeure et obligatoirement muselés.

Tout animal errant sur la voie publique sera mis en fourrière.



Les chiens sont tolérés dans le périmètre de l'étang du Merle mais ne doivent pas divaguer ni entrer dans l'eau (c'est valable également pour les chevaux).

Pour des raisons d'hygiène les propriétaires veillent à ce que leurs animaux n'entrent pas dans les lieux tels que: aires de jeux, cimetière, l'ensemble des espaces verts et équipements sportifs appartenant à la commune.

BRUITS DE VOISINAGE: Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage ... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:



Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

ÉTAT CIVIL

Naissances



Eloïse LAFAILLE le 15 février 2023

Gabriel KOWALIK le 5 avril 2023

Décès

Ils nous ont quittés en 2023

Valérie GARAGNON le 1er avril 2023

Joël FRITZ le 22 avril 2023

Thérèse SKIERA 1er mai 2023



PAROISSE

"Dans le cadre des fêtes patronales, une messe sera célébrée **samedi 22 juillet 2023 à 18h30** en l'église Saint Nazaire et Saint Celse de Crux-la-Ville."

Le site internet paroissial: <https://p-stpcn.com> indique toutes les messes prévues au Cœur de la Nièvre. La rubrique "histoire et culture" présente, avec textes et photos, le patrimoine religieux (églises, calvaires et autres curiosités...) de nos communes; il propose ainsi une aide aux visiteurs et touristes pour découvrir certaines de nos richesses locales.

Paroisse Saint Paul 1, Place Pierre Saury Châtillon en Bazois

Tél.03 86 84 16 29 Mail paroisse.saint.paul@nievre.catholique.fr



INFORMATIONS PRATIQUES



JOINDRE LA MAIRIE ouverture au public: **mardi, jeudi, samedi de 9H à 12H**
Merci de respecter impérativement ces horaires afin de ne pas perturber le travail de la secrétaire

Tél **03 86 58 35 65**

Mail mairie.cruxlaville@wanadoo.fr

Site Internet <https://crux-la-ville.fr>



Panneau Pocket : 308 smartphones ou tablettes possèdent Crux la Ville dans leurs favoris. Sur le dernier mois 3963 lectures ont été réalisées. L'application mobile de la mairie est aussi consultable sur le site internet.



AGENCE POSTALE Les horaires sont modifiés depuis le 20 juin 2023:

Mardi, mercredi, vendredi et samedi 9h -12h30

Jeudi 14h- 17h30

ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale du secteur de St Saulge assure ses **permanences les mardis, mercredis et vendredis de 9h00 à 11h15, 6, rue Jean Moulin à Saint-Saulge.**

Il faut contacter son secrétariat du lundi au vendredi au **03.86.93.46.45** pour prendre rendez-vous ou pour toute autre demande (visite à domicile, ou demande de renseignements).

TAXIS A CRUX LA VILLE.

Le taxi qui exerce à Crux-la-Ville est conventionné et donc tout à fait habilité à vous transporter pour vos rendez-vous médicaux, à la condition que vous répondez aux critères établis par la caisse d'assurance maladie.

Christine MASSART Tél: 06 38 63 29 93.



CCACN (Communauté de Communes Amognes Cœur-du-Nivernais)

site internet : www.cc-amognescoeurdunivernais.fr

facebook: www.facebook.com/com.des.amognes



Contacts : 03.86.58.46.22 du lundi au vendredi (standard de 9h à 12h)

mairie de St Benin d'Azy 1, Place de la République, de 9h à 12h et de 14h à 17h, du lundi au vendredi

mail: contact@ccacn.fr.



OFFICE DE TOURISME CŒUR DE NIEVRE

2, Rue du Commerce 58330 – SAINT-SAULGE

03.86.58.25.74

ot.coeurdenievre@gmail.com <https://www.tourismecoeurdenievre.com/>

Ouvert du mardi au samedi inclus de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



Voici nos activités de l'été!

° Samedi 1^{er} juillet inauguration et ouverture du bureau d'informations touristiques à Baye; il sera ouvert du lundi au dimanche de 10h30 à 17h30. Partenariat avec les 2 communautés de communes Amognes Cœur du Nivernais et Tannay Brinon Corbigny. L'office de tourisme assurera aussi une permanence d'informations au camping de l'étang du Merle les lundis matin de 9h30 à 12h.

° Les expositions de l'OT: Rose-Marie Chansel du 30 juin au 21 juillet: le vernissage a été une réussite avec une vingtaine de personnes venues et des ventes ont eu lieu!

7 artistes exposeront ensuite à l'OT et à la boutique Petite Halle Cœur de Nièvre à partir du 22 juillet, vernissage à 18h30.

INFORMATIONS PRATIQUES.....

° Le 23 juillet dès 11 heures au Beauvais l'association Arts et Paroles a convié des artistes pour une balade estivale sur le thème de la Grèce, avec un buffet d'inspiration grecque suivi d'un concert de musiques slave et tzigane à partir de 19h. Contact Marie France O'Leary 06 11 99 55 42, Elisabeth Oscaro 06 63 61 23 48.

° Les 21, 22 et 23 juillet aura lieu également à Saint Saulge le Festival La Bêête Et Laine; les festivités débiteront le vendredi soir à Saxi Bourdon.

° Les artistes amateurs ayant participé aux stages de Rose Marie Chansel exposeront leurs œuvres à l'office du 10 juillet au 30 août.

° La petite halle Cœur de Nièvre à Saint Saulge ouvrira ses portes à nouveau du 10 juillet au 19 août!!! Les jours et heures d'ouverture seront bientôt communiquées...



Et nous proposerons sans doute quelques balades autour de Saint Saulge et du Merle avant la fin de l'été.



ESPACE SOCIOCULTUREL CŒUR DU NIVERNAIS – FRANCE SERVICES

1, Place de la République Saint-Saulge

Tél: 03.86.58.21.10 Mail: contact@escn58.info <http://www.escn58.info>

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30



Besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Des difficultés avec Internet ?

L'espace FRANCE SERVICES porté par L'Espace Socioculturel Cœur du Nivernais est là pour vous accompagner.

Nos horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Et sur rendez-vous (à privilégier pour vous éviter d'attendre) au 03.86.58.21.10 mardi 8h30-12h /13h30-17h30 jeudi 8h30-12h vendredi 8h30-12h/13h30-16h30.

Les programmes de l'accueil de loisirs pour cet été ont été distribués à vos enfants par l'intermédiaire des écoles; vous pouvez les consulter sur notre site.

° Vacances été (maternels – primaires - ados) : <https://www.escn58.info/alsh-vacances>



° Cet été, nous vous proposons également un atelier « parent / enfant » Tutti Frutti mercredi 19 juillet 17h30 et un Barbecue le mercredi 2 août à partir de 18h à la cantine de l'école de Saint Saulge, vous apportez un dessert et / ou une salade, le centre social s'occupe du reste ! Pensez à vous inscrire.

INFORMATIONS PRATIQUES.....



UNITÉ LOCALE NIVERNAIS MORVAN
4, rue du Champ de Foire 58330 St Saulge Tél. 09 67 01 02 12

L'Unité Locale Nivernais Morvan continue ses actions sur son territoire :

- **les aides alimentaires et financières**
Les demandes d'aides alimentaires et/ou financières transmises par les assistantes sociales sont en très forte hausse. L'Unité Locale fait face à cette demande (colis alimentaires, bons d'achats, bons d'essence, règlement d'arriérés de factures, chauffage, ...) et s'efforce d'apporter rapidement une réponse à chaque sollicitation.
- **transport social avec chauffeur bénévole - Croix Rouge Mobilités**
Pour pérenniser cette action et l'étoffer, L'Unité Locale cherche des chauffeurs bénévoles pour le transport social. Les transports sont principalement des demandes de rendez-vous médicaux, administratifs, courses... Cette activité est encadrée et formalisée par une charte signée par les chauffeurs et les bénéficiaires. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous rapprocher de l'Unité Locale à Saint-Saulge, 4 rue du Champ de Foire ou appeler le 09 67 01 02 12.
- **transport vers l'épicerie solidaire de Nevers 2 fois par mois**
Le Centre Social de Saint-Saulge met à disposition de la Croix-Rouge son minibus pour emmener à Nevers, à l'épicerie solidaire, les personnes qui se seront inscrites au préalable près du Centre Social.



Les vestiboutiques

CHÂTEAU-CHINON (58120) 34 rue J. M. Thévenin 09 67 01 02 12	Mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.
CORBIGNY (58800) 28 Grande Rue 03 86 20 24 82	Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10h à 12h. Jeudi de 14h30 à 17h.
LORMES (58140) 7 Place de l'Hôtel de Ville	Jeudi, samedi de 9h30 à 12h.
SAINT SAULGE (58330) 4 rue du Champ de Foire 09 67 01 02 12	Du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h. Samedi de 9h30 à 11h30.
TANNAY (58190) 6 rue d'Enfer 06 16 40 89 76	Mardi, vendredi, samedi de 9h à 12h.

Les vestiboutiques sont ouvertes à tous sans distinction de revenus. De nombreux articles d'occasion (vêtements et chaussures pour femmes, hommes et enfants, vaisselle, linge de maison...) sont ainsi proposés à des prix attractifs à partir de 0.50 €. Le dépôt de vêtements, chaussures, vaisselle et linge de maison en bon état est accepté. Nous ne prenons pas de gros mobilier.

Nous rejoindre et devenir bénévoles, besoin d'échanger ? N'hésitez pas à venir nous rencontrer dans une de nos 5 vestiboutiques réparties sur notre territoire.

- **la domiciliation postale**
Le service de domiciliation postale, mis en place à la vestiboutique de Saint-Saulge, s'adresse aux personnes sans domicile stable et aux personnes en difficulté leur permettant d'acquérir une adresse et ainsi accéder à leurs droits ou recevoir leurs courriers en toute confidentialité. Pour plus de renseignements : 06 11 34 97 12

INFORMATIONS PRATIQUES.....

▪ les événements passés ou à venir...



Le 8 mars 2023 à l'EHPAD de Saint-Saulge, l'Unité Locale Nivernais Morvan a invité la Compagnie Alfred Alerte à présenter son spectacle de danse en duo mêlant chorégraphie et improvisation autour des échanges avec les résidents. Une prochaine représentation est prévue à l'EHPAD d'Achun.

Le 7 mai la vestiboutique de Saint-Saulge a été ouverte toute la journée à l'occasion de la fête de la montée de la vache.

Les journées nationales de quête de la Croix-Rouge se sont déroulées du 3 au 11 juin. Comme toujours, les bénévoles de l'unité locale Nivernais Morvan ont répondu présents pour aller quêter dans les grandes surfaces du secteur ainsi que chez les commerçants.

Le 8 octobre 2023, l'Unité Locale Nivernais Morvan organise un déjeuner cabaret au National Palace de Vierzon au profit de personnes de 65 ans et plus, isolées et non imposables. Une participation de 5€ par personne est demandée comprenant le voyage en bus (Bus Rouzeau) au départ de Corbigny, Chatillon en Bazois et Saint-Saulge (horaires à confirmer), le repas et le spectacle. Renseignements au 09 67 01 02 12. Inscription avant le 31 juillet 2023.

L'Unité Locale Nivernais Morvan vous souhaite un bel été !!!



GENDARMERIE DE SAINT SAULGE: FERMETURE PROVISoire POUR TRAVAUX

En raison des travaux de réhabilitation, la gendarmerie de Saint Saulge est fermée jusqu'au 4 septembre 2023 inclus. Durant cette période, le service d'accueil physique est organisé comme suit:

- du lundi au samedi inclus de 8 h à 12h et de 14h à 19h à la brigade de gendarmerie de Châtillon en Bazois, quartier des Vignes
- les dimanches de 9h à 12h et de 15h à 18h à la brigade de gendarmerie de Brinon sur Beuvron 17 rue du Père Castor
- un service de permanence de 8h à 12h est assuré tous les mercredis dans un bureau à l'hôtel de Ville de Saint Saulge.



"Ne restez jamais seul devant un litige" Notre mission, bénévole, c'est de défendre vos intérêts" Tél.0386382203 Mail:soslitiges58@gmail.com. Site:sos-litiges-58.e-monsite.com



INFORMATIONS PRATIQUES.....

MÉDIATION FAMILIALE

Pour tous ceux qui sont dans une situation de crise, de relation distendue ou de rupture du lien familial et qui souhaitent restaurer ce lien, le médiateur familial, au cours d'entretiens, écoute et soutient dans les recherches de solutions.

Le premier entretien n'est pas payant. Ensuite le montant de la participation financière est défini par un barème national et échelonné selon les revenus de chacun.

Pour vous informer ou prendre rendez-vous contactez:

° Sauvegarde 58 service médiation familiale 03 86 71 07 35 (lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 12h)

mediation@sauvegarde58.org site: www.sauvegarde58.org/

° Conseil départemental de la Nièvre Service médiation familiale Nivernais Morvan 03 86 57 05 34 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h servicemediationfamiliale@nievre.fr site: nievre.fr

ÉQUIPE MOBILE ENFANCE-HANDICAP DE L'ADAPEI 58

Parent, aidant, professionnel, vous avez besoin de renseignements, d'expertises, d'aides relevant du champ du handicap? Les professionnels de notre Équipe Mobile se déplacent sur l'ensemble du département de la Nièvre pour vous apporter appui et soutien de la petite enfance au jeune adulte.

Contact Pôle enfance Adapei 58: i.marillier@adapei58.org/06 50 64 63 57



Vous aidez un proche en perte d'autonomie touché par une maladie, un handicap?

Contactez la **PLATEFORME DE RÉPIT** pour tout besoin d'écoute, de soutien, d'information, d'aide, de répit...

Plate Forme de Répit et d'accompagnement des aidants de la Nièvre: Centre social 2, rue de la Mission 58290 Moulins Engilbert. Tél: **0 805 280 209** (n° vert) Mail: pfr.aidants.58@gmail.com



Le raccordement à la fibre optique est possible dans toute la commune.

Contact des fournisseurs d'accès **SFR** au 1099 **ORANGE** au 39 00.

Au 21 juin 2023, 146 abonnements ont été souscrits à la fibre optique : 89 pour Orange et 57 pour SFR... **Free et Bouygues ne sont toujours pas disponibles.**

DÉCHETTERIE DE ROUY : horaires d'été jusqu'au 30 septembre :

Lundi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h ; mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12 h et de 14h 30 à 18h, samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30.

Fermeture le jeudi.

Tél: 03 86 60 25 55. Site <https://www.cc-amognescoeurdunivernais.fr/dechetteries>



N° vert national: 0800 130 000 pour des informations générales (appel gratuit)

En cas de symptômes appelez un médecin. Faites le 15 si les symptômes s'aggravent.

Informations pour la vaccination

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> et sante.fr



INFORMATIONS PRATIQUES.....

CINÉMA À CRUX LA VILLE



Tarifs: 5€ plein tarif 3,50€ tarif réduit:- de 18 ans, étudiant, demandeur d'emploi et adhérents; carte annuelle d'adhésion 10€.

Partie(s) de campagne: Le 16ème festival du film court se déroulera du 20 au 23 juillet 2023 à Ouroux-en-Morvan. www.sceniquanon.com pour voir la programmation complète.



Votre Rendez-vous avec l'École

Les écoliers donnent de la voix !

Les élèves de Crux-la-ville et leurs camarades de l'école maternelle de Bazolles ont présenté leur spectacle « Dans les songes de Disney... Voyages imaginaires » au festival de la voix à Saint-Saulge, le samedi 10 juin dernier. De la jungle à la savane africaine en passant par la Polynésie, ils ont voyagé en chanson et en musique. Les enfants et leurs enseignantes étaient très fiers de leur prestation, résultat d'un travail mené tout au long de l'année avec Delphine Doublot, intervenante musicienne.



Spectacle et kermesse de fin d'année

Le samedi 1^{er} juillet 2023, les élèves des deux écoles du regroupement pédagogique ont présenté leur spectacle de fin d'année à 16h00 à la salle des fêtes de Crux-la-Ville. Il s'agissait d'une version plus complète du spectacle présenté au festival de la voix.

Ce spectacle a été suivi d'une kermesse. Au programme : stands de jeux pour petits et grands, stand maquillage, buvette et restauration sur place. Merci d'être venus si nombreux !



Votre Rendez-vous avec l'École

L'école de Crux s'agrandit !

En raison de la hausse des effectifs pour la rentrée prochaine (53 élèves inscrits sur les deux écoles), l'inspection académique a acté l'ouverture d'une seconde classe à Crux-la-Ville.

La répartition pédagogique, validée par notre inspectrice de circonscription sera la suivante :

A Bazolles une classe de toute petite section (à partir de 2 ans), petite, moyenne et grande section (Mme BAUDOIN Pauline, 23 élèves).

A Crux-la-Ville une classe de CP-CE1 (nouvel enseignant, 14 élèves) et une classe de CE2-CM1-CM2 (Mme ROUET Chloé, 16 élèves).

Les écoliers en vadrouille

En cette fin d'année scolaire, les élèves ont pu bénéficier de plusieurs sorties scolaires.

Le lundi 5 juin, ils se sont rendus au foyer APIAS de Marigny sur Yonne pour y découvrir différents métiers (soigneur, éducateur, maraîcher...), visiter la ferme, observer l'écosystème d'une mare et s'initier au maraîchage.

Le mardi 13 juin, c'est à Cardoland, à Chamoux, que nos élèves ont passé une bonne journée sur le thème des dinosaures. Après s'être glissés dans la peau de paléontologues le temps d'une séance de fouille, ils ont découvert l'histoire du parc et les grandes étapes de la formation de notre planète. Un pique-nique bien mérité plus tard, les enfants ont pu visiter le parc et admirer les immenses sculptures de dinosaures.



En raison de l'orage du vendredi 7 juillet, la désormais traditionnelle journée de cohésion « Koh Lanta » à l'étang du Merle est reportée au mois de septembre.

ON PARLE DES CRUXOIS...ET DE CRUX!



Louis PORCHERON

Notre porte-drapeau n'est plus.

Né le 6 juin 1939, à Marmantray Louis Porcheron a travaillé dans la ferme du Palméry avant de faire son service militaire en Algérie pendant deux ans.

A partir de 1962 sa vie professionnelle s'est déroulée entièrement au moulin d'Aron comme chauffeur-livreur.

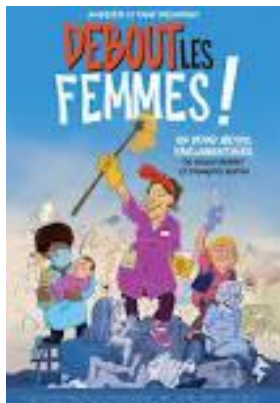
Il a quitté Marmantray à la fin des années 2000 pour vivre à Corbigny avec Huguette Taisant qu'il a épousée le 7 avril 2012. Il est décédé d'une longue maladie le 28 janvier 2023 à la clinique du Réconfort.



Nous le connaissions aussi comme porte-drapeau à nos cérémonies commémoratives: il était porte drapeau de la FNACA dont il a reçu le diplôme d'Honneur le 25 mai 2020, la médaille de la reconnaissance de la Nation et le diplôme de porte-drapeau pendant 20 ans. Il a accompli cette tâche jusqu'à la limite de ses forces, jusqu'à ce que ses jambes ne le portent plus.

A ses obsèques en janvier 2023, trois porte-drapeaux de la FNACA de Saint-Saulge étaient présents ainsi que notre nouveau porte-drapeau Francis Leblanc, et le chant "Algérie pays du soleil " a été diffusé sur haut-parleur.

Le 8 mars 2023 « journée internationale des droits des femmes » à la salle des fêtes



Une jolie soirée de rencontres, d'échanges et d'émotions partagées...

"Avec le désir de manifester dans notre petite commune rurale de la Nièvre notre soutien et notre solidarité aux combats pour faire respecter les droits des femmes d'ici et d'ailleurs, nous avons organisé une soirée avec la complicité de la compagnie TéATr'ÉPROUVÈTe et de citoyens nivernais.

Au programme, la projection du film documentaire « Debout les femmes » de Gilles Perret et François Ruffin, précédé d'un apéro-dîner.

Chacun-e des participants est venu-e avec quelque chose à boire et à manger, et hmmm, que c'était bon, joyeux. Nous étions plus de 60 (femmes et hommes) dans le bar de la salle des fêtes à faire connaissance, mettre les personnes en relation les unes avec les autres, à bavarder, grignoter, trinquer, rire... il y avait une super ambiance.

Nicole à l'accueil, Michel en barman de choc servant vin chaud et autres boissons disponibles, Daniel pour la Cie A l'ombre d'un Doute et Claire pour TéATr'ÉPROUVÈTe ont installé la salle de projection... chacun-e s'est emparé-e de la soirée.

Sur les murs figuraient de belles citations d'hommes et de femmes de toutes cultures – qui défendent les droits des femmes - Olympe de Gouge (1791), Condorcet (1790), Victor Hugo, Stendhal, Simone de Beauvoir, Simone Veil, Barack Obama... ainsi qu'un beau texte de Françoise en soutien aux femmes Iraniennes, et nos pensées aux femmes du monde entier.

Le contexte législatif de la réforme des retraites mettait cette année plus fortement en évidence aux yeux de tous les inégalités qui perdurent entre les droits des femmes et ceux des hommes. Cette soirée était donc plus particulièrement dédiée aux « premières de corvée », ces femmes qui travaillent sur le lien (aides à domicile, auxiliaires de vie, accompagnantes d'élèves en situation de handicap, agentes d'entretien...) des métiers majoritairement féminisés, qui sont essentiels et pourtant très dévalorisés. La projection du film nous a permis de voir, de découvrir et d'entendre leurs conditions de travail, même au sein d'une grande institution de la république...

Ce film-documentaire est vraiment très touchant, émouvant... révoltant... Il s'achève sur le chant des luttes féministes « Debout les femmes » que la salle a entonné en cœur. Sur les derniers « **Debout** » Tou-te-s se sont mis-e-s debout le poing levé.

A l'entrée, une caisse de grève était ouverte en soutien aux grévistes de ces secteurs. Valérie, qui ne pouvait pas être parmi nous, est juste passée pour déposer sa participation et faire un petit coucou, d'autres ont participé sans être présent-e-s. Au final, 585 euros ont pu être réunis pour soutenir concrètement celles et ceux qui se battent.

ON PARLE DES CRUXOIS...ET DE CRUX!



Merci à François Ruffin et Gilles Perret, à leur producteur et distributeur qui, en nous offrant les droits de location de leur film, nous ont permis d'organiser cette soirée qui en cette journée du 8 mars fédérait les luttes. Merci à tous pour ces belles émotions en partage... et pour votre engagement."

Sophie et Daniel (Compagnie A l'ombre d'un doute)

PS : Dans le cas où vous souhaiteriez voir le film documentaire réalisé par Gilles Perret et François Ruffin « Debout les femmes », nous pouvons vous prêter le DVD.

Contact : Sophie Charvet 06 30 25 22 04



CONCERT DE GUITARES le 13 mai 2023

L'Ensemble de guitares du Conservatoire de Nevers a donné un concert dans l'église Saint Nazaire Saint Celse de Crux la Ville samedi 13 mai.

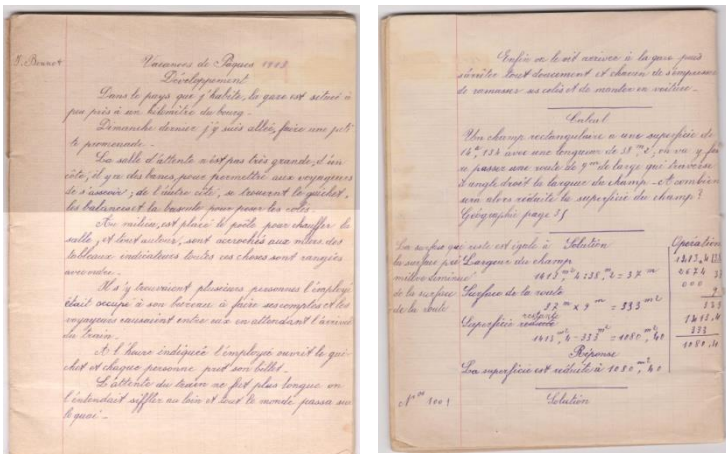
Cette classe a été ouverte il y a 25 ans au Conservatoire de Nevers et créée par Jean-Yves Lemaire pour développer la pratique en groupe de cet instrument. Les 18 guitaristes présents à Crux sous sa direction artistique étaient en grande majorité jeunes, et deux d'entre eux ont exécuté des solos.

Le programme présenté comportait des œuvres allant de Jean-Sébastien Bach à Charles Aznavour, en passant par Nino Rota, du traditionnel vénézuélien et une création musicale de Jean-Yves Lemaire ... Le tout joué sur des guitares classiques aussi bien que soprano et basses.

Pour clôturer cette agréable soirée un pot a été offert par la municipalité où les spectateurs ont pu échanger avec les musiciens.



IL Y A 110 ANS... La gare de Crux décrite dans la rédaction d'une élève du bourg en 1913



La gare du tacot se situait à Cloiseau.

ON PARLE DES CRUXOIS...ET DE CRUX

Vacances de Pâques 1913

Développement

"Dans le pays que j'habite, la gare est située à peu près à un kilomètre du bourg.

Dimanche dernier j'y suis allée, faire une petite promenade.

La salle d'attente n'est pas très grande; d'un côté il y a des bancs, pour permettre aux voyageurs de s'asseoir; de l'autre côté, se trouvent le guichet, les balances et la bascule pour peser les colis.

Au milieu, est placée le poêle pour chauffer la salle; et tout autour, sont accrochés aux murs des tableaux indicateurs toutes ces choses sont rangées avec ordre.

Il s'y trouvaient plusieurs personnes l'employé était occupé à son bureau à faire ses comptes et les voyageurs causaient entre eux en attendant l'arrivée du train.

A l'heure indiquée l'employée ouvrit le guichet et chaque personne prit son billet.

L'attente du train ne fut plus longue on l'entendait siffler au loin et tout le monde passa sur le quai.

Enfin on le vit arriver à la gare puis s'arrêter tout doucement et chacun de s'empresser de ramasser ses colis et de monter en voiture."



TAÏ-CHI-CHUAN ET QI-GONG Les stages sont gratuits.

Pour tout renseignement, 06 72 28 47 72. L'animatrice Evelyne GEOFFROY.

RÉSULTATS SPORTIFS!



"Voici quelques nouvelles du dernier évènement du sport vétéran en athlétisme: les championnats de France les 24 et 25 juin derniers à Laval.

J'y ai participé sur l'épreuve du 400m. Malgré le grand nombre de participants tous étaient plus jeunes que moi et nous n'étions que 8 dans les catégories regroupées de 70 - 75 et 80 ans...Un athlète de Cholet avec un temps supérieur aux minima demandés (1 minute 24 secondes) n'a pas reçu sa médaille d'argent, quant à moi j'ai été seul sur le podium pour recevoir la médaille d'or (qui n'est pas en or!), ayant couru en 1'13"49.

Ce même jour le record du monde du saut en hauteur a été battu dans la catégorie 90 ans avec un saut de 1m15!!!

Journée **très chaude** mais je suis content d'y avoir participé : depuis 2019 je n'avais pas couru de 400m en raison du Covid...Amitiés sportives, Daniel Débonnaire.

COMMÉMORATIONS

8 mai 1945

La cérémonie du 8 mai 2023 a commencé par la lecture du message de l'association des anciens combattants par la professeure des écoles Chloé, puis l'ordre du jour du Général d'armée De Lattre de Tassigny du 9 mai 1945 par la professeure des écoles Pauline, le texte du discours du Général De Gaulle du 8 mai 1945 par Michel Geoffroy et le message du Ministre des Armées par M. le Maire.

Une gerbe a été déposée par M. le Maire accompagné de deux enfants de l'école et deux autres enfants ont répondu à l'appel des morts au combat.

Après la minute de silence, l'ensemble des enfants de l'école, dirigés par Chloé, a entonné la Marseillaise. La cérémonie s'est terminée par la remise de la médaille d'honneur des porte-drapeaux à Francis Leblanc. Le pot de l'amitié a été servi dans la salle des fêtes.



Associations : Passé et Avenir

Cérémonie à la stèle du Merle

Dimanche 11 juin 2023 la municipalité de Crux la Ville, le Comité Départemental de l'Association des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance, les Anciens des Maquis "Julien" et "Camille" ont rendu hommage aux 7 Héros de la Résistance qui sacrifièrent leur vie pour notre liberté.

Un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé cette cérémonie du souvenir.



SOCIÉTÉ AMICALE DES CHASSEURS.

" Bonjour à tous,

La saison 2022/2023 est terminée depuis fin Mars et les chevrettes ont mis bas ce mois de mai. Ne touchez surtout pas aux petits faons si vous en voyez un. Tenez vos chiens en laisse pendant vos promenades car le moindre contact avec l'humain ou le chien et c'est la mort assurée du faon.

Les directives nationales ou européennes ne vont pas dans notre sens. En ce moment, ça bataille dur pour l'interdiction de la chasse du blaireau en déterrage. L'absurdité est que cet animal n'a pas de prédateurs, ne vit que la nuit et prolifère à grande vitesse. Par contre, il cause d'énormes dégâts en affaissant des routes, la commune en sait quelque chose, dans les cultures et aux voitures car si vous rencontrez cet animal, le véhicule reste souvent sur place.

Dernièrement, le bail de chasse pour les bois communaux, arrivant à échéance, a été renouvelé non sans mal par la municipalité. Cela nous a demandé beaucoup d'énergie, beaucoup de réunions pour trouver un compromis qui arrange tout le monde, sauf l'Amicale des chasseurs. Plusieurs parcelles de bois et plaines communales nous ont été retirées et j'attire l'attention des promeneurs et randonneurs sur ce point.

Samedi 10 juin, nous avons organisé notre repas annuel à la cabane. Nous nous sommes régalés avec un cochon de lait à la broche. Je remercie tous les intervenants pour cette réussite.

Bientôt, nous allons préparer la prochaine saison par notre Assemblée Générale et nous irons nettoyer tous les chemins dans les bois.

En attendant, je vous souhaite un bel été. Espérons que nous serons épargnés par les gros orages pour pouvoir profiter de notre belle nature."

Didier SAVE, Président de l'Amicale des chasseurs et pêcheurs de Crux la Ville.

RANDO VADROUILLE.



Nous terminons notre saison fin juin pour reprendre en septembre prochain.

A la rentrée nous avons le projet de partir sur les traces de Saint Jacques pour une deuxième étape, cette fois-ci à partir du Puy en Velay, un séjour de 5-6 jours.

D'ici là des randonnées non officielles seront sans doute réalisées pendant cet été, histoire de ne pas se rouiller et...pour les plus motivées!!!

Il est toujours possible de se joindre à nous afin de découvrir à la fois l'activité et nos coins, forts pittoresques parfois. Avis aux amateurs!

Roselyne Beaugrand 07 86 38 83 82



Associations : Passé et Avenir

"LOISIRS TOUS CRUX"



Après avoir fait travailler nos muscles pendant 3 trimestres, la saison GYMNASTIQUE ADULTES 2022/2023 s'est achevée le mardi 27 Juin pour reprendre début Septembre.

Les séances se passent toujours en musique et dans la bonne humeur avec Antonin, notre Animateur ADESS.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Contactez Chantal au 03 86 58 32 03.



Centre de Secours
de Crux-la-Ville

CENTRE DE SECOURS de CRUX-LA-VILLE SITE SDIS 58: <https://sdis58.fr>

LA VIE DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE CRUX-LA-VILLE

Il y a du nouveau dans la caserne !

Les sapeurs-pompiers du centre de secours de Crux-la-Ville se sont vu remettre un nouveau VSAV, qui vient remplacer le précédent. Le VSAV, dans le jargon des pompiers, c'est l'ambulance : il s'agit du Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes.

C'est le véhicule le plus connu du grand public ! Accidents routiers, sportifs, à domicile ou sur le lieu de travail, malaises, brûlures, plaies ... son équipement très complet le rend indispensable pour tous types de missions. Son aménagement est sans cesse réétudié afin d'optimiser l'efficacité des secours et le confort des victimes.

Pour le centre de Crux-la-Ville, le VSAV effectue environ 150 interventions par an !



Le nouveau VSAV remisé dans le centre de secours

Le centre de secours en quelques chiffres

La caserne compte parmi ses effectifs 16 sapeurs-pompiers, dont 3 infirmiers sapeurs-pompiers.

1^{er} bilan de l'année! Du 1^{er} janvier 2023 au 4 juin 2023, le centre de secours a effectué 87 interventions qui se déclinent ainsi:

- 79 interventions Secours à la Personne, dont 27 interventions de la part des infirmiers sapeurs-pompiers 90,8%
- 5 interventions Incendie, dont 2 départs à l'aide du Véhicule de Poste de Commandement (VPC) 5,7%
- 3 interventions Opérations Diverses. 3,5%

Formations et stages des sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers se forment et s'entraînent régulièrement pour toujours assurer un service public de haute qualité. Depuis le début de l'année 2023, de nombreux sapeurs-pompiers du centre de Secours de Crux-la-Ville se sont formés dans divers domaines et ont validé leurs stages avec succès !

Nouvelle équipe pour l'amicale des pompiers de Crux-la-Ville !

Depuis février 2023, les pompiers du centre de secours ont réorganisé leur bureau de l'amicale :

- Président de l'Amicale Paul MOREAU Adjoint au Président Mike BEAUGRAND
- Trésorier Théo GUYARD Adjoint au Trésorier Jérôme NOURISSON
- Secrétaire Lilou THEVENEAU Adjoint au Secrétaire Léa GUYARD

Associations : Passé et Avenir

À vos agendas! #SaveTheDate

Samedi 5 août 2023 : l'annuelle brocante organisée par les pompiers de Crux-la-Ville aura lieu à l'étang du Merle (commune de Crux-la-Ville).

Samedi 9 décembre : Sainte Barbe des pompiers de Crux-la-Ville.

Ah la Sainte-Barbe ! Qui ne connaît pas la Sainte-Barbe... pompiers comme non-initiés, tout le monde a déjà entendu parler de la Sainte-Barbe. Le 4 décembre, c'est la fête chez les pompiers. C'est un véritable temps fort de l'année où le centre de secours présente son activité opérationnelle, les événements forts de l'année, et met à l'honneur ses agents ! C'est aussi et surtout le moment pour les sapeurs-pompiers de se retrouver tous ensemble, et de partager un bon repas !

Rejoignez-nous !

Un engagement citoyen, Une expérience unique et enrichissante...

Vous aussi, rejoignez les sapeurs-pompiers de Crux-la-Ville

Vous pouvez nous contacter et venir nous rencontrer !

Chef de Centre

Adjudant-Chef David THEVENEAU

- david.theveau@sdis58.fr
- 06.07.11.62.14

Adjoint au Chef de Centre

Adjudant Pierre GUYARD

- pierre.guyard@sdis58.fr
- 06.45.46.74.13

Président de l'Amicale


Lieutenant Paul MOREAU

- paul.moreau@sdis58.fr
- 06.61.94.49.83

COMITE DES FÊTES

Après une belle fête de l'Oeuf et du Chocolat, durant laquelle vous avez été nombreuses et nombreux à venir nous rejoindre et profiter des produits proposés par les artisans et commerçants locaux, les beaux jours et l'été sont là.



 **sapeur-pompier + volontaire = moi aussi**


Pour devenir sapeur-pompier volontaire, vous devez être :

- ➔ Une femme ou un homme, âgé de 16 à 60 ans
- ➔ Animé par le don de soi, l'altruisme
- ➔ Aimer l'action et l'acquisition de nouvelles compétences


Les missions du sapeur-pompier volontaires sont :

- ➔ Protéger et secourir les habitants et leurs biens
- ➔ Protéger et préserver l'environnement
- ➔ Lutter contre les incendies

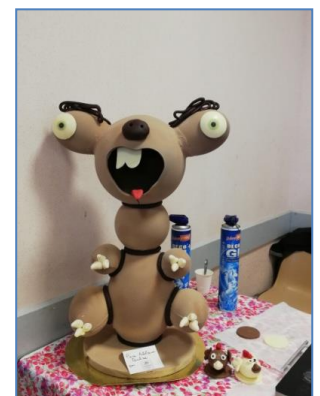
Nous trouver



Envie d'en savoir plus sur notre activité ? Retrouvez nous sur **facebook** : **Centre de Secours de Crux-la-Ville**



Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Nièvre | SDIS 58 - Rue du Colonel Rimailho - 58640 Varennes-Vauzelles



Associations : Passé et Avenir

Ce samedi 24 juin, nous avons eu le plaisir de vous retrouver pour la fête de la Musique.

Les magnifiques conditions climatiques de ces dernières semaines ont permis de profiter d'un beau moment de convivialité. L'ensemble des bénévoles du Comité, ainsi que quelques personnes extérieures de bonne volonté, ont travaillé tout le weekend pour vous proposer cette belle soirée, conclue par un feu d'artifice. Nous en profitons pour remercier la municipalité de Crux La Ville qui a participé pour moitié au financement de ce dernier.

Nous serons heureux de vous retrouver lors des concerts organisés par la Communauté de Communes sur la base de loisirs de l'étang du Merle, concerts durant lesquels nous vous proposerons de quoi vous restaurer et vous désaltérer....

La prochaine manifestation au programme du Comité des Fêtes et en cours d'élaboration est fixée au 28 octobre, avec une soirée sur le thème des « années 80 » !

En attendant passez un bel été, prenez soin de vous et des autres, et à très bientôt !

Le Comité des Fêtes

Jérémy – président du comité des Fêtes – 07.82.99.92.46

CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié a pu cette année organiser son Méchoui traditionnel le dimanche 9 juillet 2023.

Pour adhérer et pour tous renseignements, n'hésitez pas à joindre Mr LE BIHAN au 03 86 58 22 14.

LA TÊTE A L'ENVERS

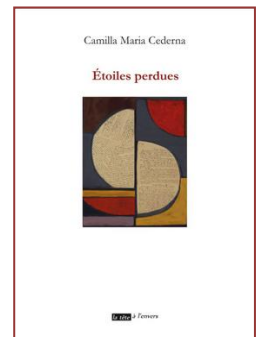
Quelques nouvelles rapides de La tête à l'envers à l'heure où commence le Marché de la Poésie de Paris, rendez-vous incontournable des amoureux de la poésie ! Un espace, une ambiance, une atmosphère joyeuse et passionnée, des visiteurs venus de toute la France et du monde entier.

J'y présenterai le nouveau livre, sorti il y a une semaine: Étoiles perdues, de Camilla Cederna accompagné de six peintures de Harris Xenos :

Prochain rendez-vous important : le festival Voix de Méditerranée en Méditerranée, à Sète, dernière semaine de juillet...

Bel été à vous toutes et tous !

Dominique Sierra Éditions la tête à l'envers www.editions-latetalenvers.com



"AMIS ARTISTES et VISITEURS, quelques lignes pour vous confirmer qu **" EXPO CRUX " c'est comme Capri, c'est fini!!!**

Après 31 années d'expositions estivales- des difficultés mais surtout des reconnaissances, des découvertes, des talents et des réussites partagées- personne pour reprendre le flambeau de l'organisation: manque de disponibilité, crainte de s'engager...

Je tiens à remercier pour leur aide constante la Commune, Maire, Adjoint, notre fidèle secrétaire de mairie, mais aussi les membres du comité des fêtes qui prêtaient et installaient les barnums, et tous ceux qui dans l'ombre nous donnaient des "coups de main".

Je souhaite aussi aux Artistes locaux et plus "lointains" de continuer à créer- du travail pour eux, du plaisir pour ceux qui les admirent- et de faire connaître par Infos Crux, s'ils le désirent, les dates et lieux de leurs expositions. Comme cela vous a été proposé, vos accrochages peuvent aussi investir la salle des fêtes de Crux la Ville (voir avec le secrétariat de la mairie).

J'espère que d'autres manifestations culturelles existeront dans notre beau village, au revoir et merci!"

Élise Aumeunier

STAGES D'ÉTÉ DE PEINTURE ACRYLIQUE

Rose Marie CHANSEL animera cet été les stages habituels à Crux la Ville.

Le premier aura lieu les: Mercredi 26 juillet, Jeudi 27 juillet et Vendredi 28 juillet 2023.

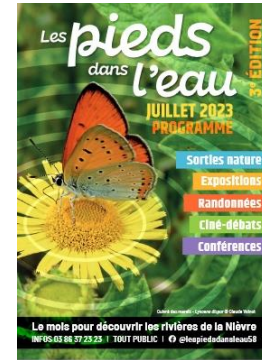
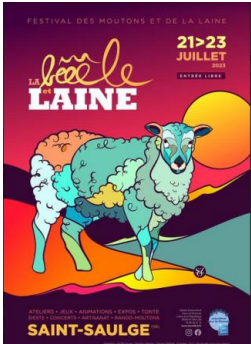
Associations : Passé et Avenir

Cette première session visera surtout la réalisation d'une œuvre en appliquant le maximum de techniques autour de l'acrylique.

La seconde session visera la création « ouverte »: abstraction, collages, inclusions, etc... les Lundi 31 juillet, Mardi 1er Août et Mercredi 2 août 2023.

Les inscriptions aux stages et les dates choisies sont à confirmer auprès de Rose-Marie Chansel au : 06 11 64 68 70

PETITE SÉLECTION POUR PROFITER DE L'ÉTÉ...



Festival La bête et la laine du 21 au 23 juillet à Saint Saulge: ateliers, expos, jeux, tonte, concerts, artisanat, rando moutons... entrée libre

Concert de quatuor à cordes le 22 juillet 20h30 à l'église de Crux la Ville réservation mairie de Crux la Ville 03 86 58 35 65

Le camion d'alimentation culturelle reprend la route du 6 juillet au 25 août. Programme sur le site nievre.fr

Les pieds dans l'eau 3^{ème} édition: tout le mois de juillet pour découvrir les rivières de la Nièvre; infos 03 86 37 23 23 et sur facebook : [lespiedsdansleau58](https://www.facebook.com/lespiedsdansleau58).

2 CONCERTS À L'ÉTANG DU MERLE organisés par la CCACN

JEUDI 27 JUILLET "SPYS" TRIO POP ROCK ANGLO-SAXON



ET JEUDI 17 AOÛT "FREAKY BILLY" ROCK des années 50

Concerts gratuits et tout public 19h à l'étang du Merle, buvette et restauration sur place.

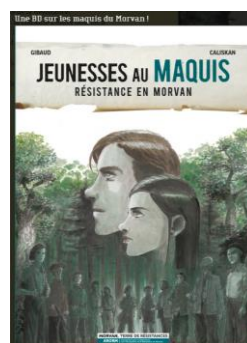
Un peu de lecture...



Rosa Bonheur

N°187 des annales des Pays nivernais
Par Jean-Louis Balleray

Éd.Camosine



"Jeunesses au maquis

Résistance en Morvan

BD de JC Gibaud et Ilker Caliskan

Maison du Parc - Saint-Brisson (58230)

03 86 78 72 99 site museeresistancemorvan

Et le snack du camping de l'étang du Merle vous accueille tout l'été
Vente de glaces et de boissons.



ANNONCES



Les gîtes des bergers

Les bergers vous accueillent aux portes du Morvan entre lacs et forêts.

La tanière du renard, un joli petit gîte pour deux personnes, avec vue sur les prés, proche de la rivière l'Aron, vous offrira toutes les commodités. (Cuisine équipée, séjour avec poêle à bois, chambre, dressing, salle de bains, jardin privatif, terrasse, garage).

Proche des étangs de Baye et de Vaux, ainsi que de l'étang du Merle et du canal du Nivernais, il est idéalement situé pour les pêcheurs, randonneurs et les amateurs de loisirs nautiques.

contact@lesgitesdesbergers.fr

06.68.52.92.02

<https://www.lesgitesdesbergers.fr> Hélène WEEKS



CAMPING DE L'ETANG DU MERLE

etangdumerle@gmail.com 03 86 58 38 42 06 76 61 41 13
site: <http://www.camping-etang-du-merle.fr>

Christophe, Valérie et leurs enfants sont heureux de vous accueillir en Bourgogne. Le camping avec ses 59 emplacements dont 5 Chalets, 11 mobil-homes, 2 Coco Sweet est à taille humaine et favorise les rencontres.

Vous aimez la tranquillité, la pêche, la nature et la détente? Le camping est au centre des trésors et curiosités de la Nièvre à environ 25 km du Morvan et de ses Lacs, de la Loire et ses Vignobles, du Canal du Nivernais. Les tarifs d'hébergement et des cartes de pêche sont disponibles sur le site de Crux la Ville ou à l'Office du Tourisme.

Camping ouvert jusqu'au 21 octobre 2023. Snack de 12H à 20H; vente de glaces et de boissons.



ANNONCES

ENTREPRISE GAUGE
DEPUIS 1881

**BATIMENT - TP
RENOVATION - NEUF
COUVERTURE - ZINGUERIE
AMENAGEMENTS EXTERIEURS
ASSAINISSEMENT**

LE BOURG - 58330 CRUX LA VILLE
03.86.58.34.04 - 06.75.54.29.38
henri.gauge@orange.fr

ENTREPRISE WEEKS WILLIAM
Assainissement non collectif, Terrassement, Broyage,
Pose de clôtures

03.86.58.27.72
06.74.34.34.39

w.weeks@free.fr
www.entrepriseweekswilliam.fr

L'Abbaye Gligot
58330 CRUX-LA-VILLE





Theret Jean
Entrepreneur Individuel
06 63 54 41 19
Theretjeanej@hotmail.com

Maçonnerie - couverture
Siret: 917 424 400 000 13

Ent. Frédéric CAILLE
Maçonnerie et Rénovation
Ecologiques et Saines

Enduits et Béton (chaux et chanvre)
Isolation Animale et Végétale
Cloisons, Plâtrerie,
Pose de revêtements, Parquets...

06 64 47 58 33
fcaille.artisan@gmail.com

58350 Dompierre sur Nièvre
SIRET 4848278900001 - TVA INDI 22004842714

MULTISERVICES
Travaux d'entretien intérieur/extérieur
Papiers peints, peintures, enduits,
Petite maçonnerie...
Tél: 06 59 07 21 74 CESU accepté

"LE FER À VAPEUR"
Repasse pour vous-tous vêtements
Et linge de maison
Enlèvement et retour gratuits
Chèques emplois service acceptés
Tél: 06 59 07 21 74

BEAUGRAND MULTISERVICE
SIRET N°919.745.158.RM.58

07.86.80.81.65 BEAUGRANDMULTISERVICES@OUTLOOK.FR

TRAVAUX DE PETITS BRICOLAGES
ENTRETIEN INTERIEUR ET EXTERIEUR DE VOTRE MAISON
DESTRUCTION NID D'INSECTES,
VIDE MAISON, DÉBARRAS ENCOMBRANTS
ET AUTRES SERVICES SELON VOS BESOINS

Aide ménagère & Services à la personne

Ménage Courses
Repassage Compagnie


Je vous propose mes services dans la commune de Crux-la-Ville et ses alentours. N'hésitez pas à me contacter !




 **Véronique DARD : 07.86.20.72.82**



Aide à domicile Christine GUIDEZ
Assistante de vie aux familles- Spécialisation handicap
CRUX-LA-VILLE et 20 km aux alentours
Tel : 06.78.07.95.54

 **Annnonce babysitting - Aide aux devoirs**
Crux-La-Ville et ses alentours



Bonjour,
Je m'appelle Noëlle, j'ai 20 ans. Je suis étudiante en 3^{ème} année de licence Sciences de l'éducation, je me destine au métier de professeure des écoles. Dynamique, positive, à l'écoute d'autrui j'aime le contact avec les enfants, les voir s'épanouir en leur proposant diverses activités.
Vos enfants ont besoin de soutien scolaire ? Vous cherchez quelqu'un pour garder vos enfants le week-end et durant les vacances scolaires ? Contactez-moi au 06-75-92-51-93.

ANNONCES



Envie de vous engager ? De vous rendre utile ?

**VOUS AUSSI,
DEVENEZ SAPEUR-POMPIER**

Un engagement citoyen, une expérience unique et enrichissante !



Le Centre d'incendie et de secours de CRUX-LA-VILLE recrute des sapeurs-pompiers volontaires

Rejoignez-nous !



Producteur à Crux la Ville (58330)
Légumes et Champignons

Mercredi matin à Saint-Saulge
Vendredi matin à Corbigny
Dimanche matin
Le 3è du mois à Rouy (marché du Colibri) Champignons uniquement.



Soizic B.
Sbodiou@yahoo.fr
3 Château du Berle
58330 Crux la ville
06 59 05 40 22 (Uniquement SMS) 

FERRONNIER D'ART MIKE MUNDEN
ENTREPRISE PAPILLON NOIR
FABRIQUE SUR MESURE MEUBLES EN FER FORGÉ INTÉRIEURS OU EXTÉRIEURS
ESCALIERS, RAMPES, MEZZANINES, PERGOLAS, PORTAILS, SCULPTURES...
TÉL.07 82 40 51 34 MIKE@PAPILLONNOIR.NET



L'ÉPICERIE LOCALE REVIENT À CRUX-LA-VILLE !

Retrouvez votre épicerie itinérante tous les jeudis de juillet et août de 18h à 21h sur la place de l'église. Désormais en collaboration avec une vingtaine de producteurs nivernais, Éric vous propose une large gamme de produits exclusivement Nivernais (charcuterie, fromage, biscuits, miel, confiture, huile, jus de fruits, vin, bière...).

L'Épicerie Locale se transforme en bar itinérant.

En effet, en plus de l'épicerie, et aménagée pour l'occasion avec quelques tables et chaises, L'Épicerie Locale vous invite à passer un moment convivial et chaleureux et vous propose café, jus de fruits, bière, vin, planches de charcuterie ou fromage, et glaces.

En parallèle, L'Épicerie Locale n'oublie pas les habitants de Challuée et revient tous les jeudis à 10h avec son épicerie.

Tél : 06 76 11 80 16 Mail : lepicierielocale.58@gmail.com Facebook : l'épicerie locale

MANIFESTATIONS

1^{ER} AU 21 JUILLET EXPOSITION DES TOILES DE ROSE MARIE CHANSEL à l'office du tourisme

22 JUILLET CONCERT QUATUOR À CORDES ÉGLISE DE CRUX 20H30

26, 27 ET 28 JUILLET 2023 STAGE DE PEINTURE ACRYLIQUE

**27 JUILLET CONCERT TRIO ROCK "SPYS" gratuit et tout public 19h à l'étang du Merle.
Buvette et restauration sur place organisées par le comité des fêtes.**

**31 JUILLET SPECTACLE DE CIRQUE "TO BEE QUEEN" de la compagnie Lady Cocktail
18h à l'étang du Merle**

31 JUILLET, 1^{ER} AOÛT ET 2 AOÛT 2023 STAGE DE PEINTURE ACRYLIQUE

5 AOÛT BROCANTE DE L'AMICALE DES POMPIERS À L'ÉTANG DU MERLE

16 au 30 août exposition des œuvres réalisées par les stagiaires de Rose Marie Chansel à Crux la Ville

**17 AOÛT CONCERT ROCK des années 50 "FREAKY BILLY" gratuit et tout public 19h à l'étang du Merle.
Buvette et restauration sur place organisées par le comité des fêtes.**

22 SEPTEMBRE cinéma 18h00 JEANNE DU BARRY 20h00 VERS UN AVENIR RADIEUX

27 OCTOBRE cinéma 18h00 LES ALGUES VERTES 20h00 ANATOMIE D'UNE CHUTE

A méditer... "En ce monde, nul ne peut rien tout seul, et il faut savoir accepter les défauts de ses amis." Lacordaire.



Spectacle des élèves de Crux la Ville et Bazolles au festival de la voix à Saint-Saulge, le samedi 10 juin 2023.